



## COMMISSION SPORTIVE

### DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -  
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : [sforey@yonne.fff.fr](mailto:sforey@yonne.fff.fr)

PV 107 SP 31

### PV de la Commission Sportive du 10.12.2024

**Président** : M. Didier SCHMINKE

**Présents** : Messieurs Christian BÉNARD, Benjamin BOUGAULT, Mickaël ROMOJARO,

**Assiste** : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 18h00

### Changements dates, horaires, terrains

#### **Match 29825367 du 11.12.2024 Sergines 1 – Sens Jeunesse 3 U13 Départemental 3 Gp B**

La commission,

- Prend note de la demande du club de Sergines, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2024 à 11h00.

#### **Match 29825420 du 11.12.2024 Asquins Montillot/Vermenton 1– Quarré St Germain 1 U13 Départemental 3 Gp E**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Montillot interdisant les rencontres jusqu'au 31 décembre 2024,
- Donne ce match à jouer le 18 décembre 2024 à 15h00 sur les installations de Quarré les Tombes.

#### **Match 29845529 du 14.12.2024 Aillant 2 – St Fargeau 2 U13 Départemental 3 Gp F**

La commission,

- Compte tenu d'une erreur dans l'horaire indiqué sur Footclubs,
- Rappelle l'horaire de la rencontre,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2024 à 10h00.

#### **Match 29805911 du 14.12.2024 Ent. ASM/USV 1 – UF Tonnerrois 1 U15 Départemental 2 Gp E**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Mont Saint Sulpice, via leur messagerie officielle,
- Acte que la rencontre se jouera sur les installations du stade de Flogny la Chapelle.

#### **Match 29809758 du 18.12.2024 Toucy 1 – Aillant 1 U15 U13F Départemental Gp A**

La commission,

- Prend note de la demande du club de Toucy, via Footclubs, d'inverser le lieu de la rencontre et de modifier l'horaire,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 18 décembre 2024 à 16h30 sur les installations de Montholon.

#### **Match 29830692 du 14.12.2024 Courson 1 – Toucy 1 U18 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de la demande du club de Courson, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2024 à 14h30.

**Match 28949620 du 15.12.2024 Gurgy 2 – Magny 2 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Gurgy, via leur adresse officielle, indiquant que la demande de modification d'horaire et de lieu pour cette rencontre concernait sa première programmation (23 novembre 2024). Ce match ayant été remis en raison de l'annulation de la journée, les dérogations ne sont plus d'actualité,
- Donne ce match à jouer le dimanche 15 décembre à 14h30 sur les installations de Gurgy.

**Match 28281511 du 14.12.2024 St Georges 2 – Toucy 2 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note des courriels des clubs de St Georges et Toucy, via leurs adresses officielles, demandant le report de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 16 février 2025 à 12h00.

**Match 29222915 du 14.12.2024 Serein HV 1 – ECN 3 Départemental 3 Gp C**

La commission,

- Prend note de la demande du club d'ECN, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 23 février 2025 à 14h30.

**Match 28886383 du 14.12.2024 Varennes 2 – AMFC 1 Départemental 3 Gp D**

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Asquins Montillot, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 16 février 2025 à 14h30.

## Matches non joués

**Match 29824990 du 7.12.2024 Vinneuf 1– Paron 2 U13 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Vinneuf interdisant les rencontres les 7 et 8 décembre 2024,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2024 à 11h30.

**Match 29825295 du 7.12.2024 Toucy 1– AJ Auxerre 2 U13 Départemental 2 Gp E**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Toucy, en date du 7 décembre via leur messagerie officielle, indiquant l'impraticabilité du terrain,
- Compte tenu de l'accord entre les équipes,
- Donne ce match à jouer le 11 décembre 2024 à 15h30.

**Match 29825351 du 7.12.2024 St Sérotin 1– St Denis les Sens 1 U13 Départemental 3 Gp A**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de St Sérotin interdisant les rencontres les 7 et 8 décembre 2024,
- Donne ce match à jouer le mercredi 18 décembre 2024 à 15h00.

*Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.*

**Match 29809772 du 7.12.2024 Toucy 1– Vinneuf 1 U15 U13 F Départemental Gp A**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Toucy, en date du 7 décembre via leur messagerie officielle, indiquant l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 21 décembre 2024 à 10h00.

**Match 29805865 du 7.12.2024 Gâtinais 1– Champigny 1 U15 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note du courriel de Thibault BRUNET, en date du 8 décembre indiquant l'annulation de la rencontre en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2024 à 14h00.

**Match 29830632 du 7.12.2024 Paron 2 – Sens FC 2 U18 Départemental 1**

La commission,

- Prend note de l'observation de Gabriel CARROUE, arbitre de la rencontre, indiquant l'annulation de la rencontre en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 1<sup>er</sup> février 2025 à 15h30.

**Match 29830795 du 7.12.2024 St Denis Les Sens 1– Champigny 1 U18 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Saint Denis Les Sens interdisant les rencontres les 7 et 8 décembre 2024,
- Donne ce match à jouer le 1<sup>er</sup> février 2025 à 15h30.

*Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.*

**Match 28261891 du 8.12.2024 Varennes 1 – Appoigny 2 Départemental 1**

La commission,

- Prend note de l'annulation de la rencontre par Emmanuel RABEUX, arbitre, en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 2 février 2025 à 14h30.

**Match 28261895 du 8.12.2024 UF Tonnerrois 1 – Paron 2 Départemental 1**

La commission,

- Prend note de l'annulation de la rencontre par Ludovic HOUCHOT, arbitre, en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 2 février 2025 à 14h30.

**Match 28261890 du 8.12.2024 Héry 1– Champs sur Yonne 1 Départemental 1**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune d'Héry interdisant les rencontres les 7 et 8 décembre 2024,
- Donne ce match à jouer le 16 février 2025 à 14h30.

**Match 28280240 du 8.12.2024 St Sérotin 1– Mont St Sulpice 1 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de St Sérotin interdisant les rencontres les 7 et 8 décembre 2024,
- Donne ce match à jouer le 2 février 2025 à 14h30.

**Match 28280242 du 8.12.2024 St Denis Les Sens 1 – Migennes 2 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de St Denis Les Sens interdisant les rencontres les 7 et 8 décembre 2024,
- Donne ce match à jouer le 16 février 2025 à 14h30.

*Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.*

**Match 28280244 du 8.12.2024 Vinneuf 1 – Champigny 1 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Vinneuf interdisant les rencontres les 7 et 8 décembre 2024,
- Donne ce match à jouer le 2 février 2025 à 14h30.

**Match 28281519 du 8.12.2024 St Georges 2 – Coulanges la Vineuse 1 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note de l'annulation de la rencontre par Léa MAZZA, arbitre, en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 2 février 2025 à 14h30.

**Match 2894924 du 8.12.2024 Courson 1 – ECN 2 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note de l'annulation de la rencontre par Jérémy Pierru, arbitre, en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 2 février 2025 à 14h30.

**Match 28884923 du 8.12.2024 Fontaine La Gaillarde 1 – SC Sénonais 1 Départemental 3 Gp A**

La commission,

- Prend note de l'annulation de la rencontre par Rudy Ballu, arbitre, en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 16 février 2025 à 14h30.

**Match 29222928 du 8.12.2024 UF Tonnerrois 2 – USVSFP 1 Départemental 3 Gp C**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Lézennes interdisant les rencontres les 7 et 8 décembre 2024,
- Donne ce match à jouer le 16 février 2025 à 12h00.

**Match 29159614 du 8.12.2024 Gurgy 1 – Chevannes 2 Départemental Féminin à 8**

La commission,

- Prend note de l'annulation de la rencontre par Félix Gomis, arbitre, en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Donne ce match à jouer le 2 février 2025 à 10h00.

## Forfait

### **Match 29845517 du 7.12.2024 Entente Florentinois 2 – Briennon 1 U13 Départemental 3 Gp C**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Briennon, en date du 4 décembre 2024 indiquant faire forfait pour la rencontre du 7.12.2024 contre l'Entente du Florentinois,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Briennon 1 au bénéfice de l'équipe de l'Entente du Florentinois 2
- Score : Entente du Florentinois 2 = 3 buts, 3 points – Briennon 1 = 0 but, -1 point,
- Amende de 30€ pour forfait déclaré jeunes au club de Briennon (amende 6.11).

*Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.*

### **Match 29825353 du 30.11.2024 Paron 3 – Gâtinais 2 U13 Départemental 3 Gp A**

La commission,

- Prend note des courriels des clubs de Gâtinais et Paron, attestant que le club de Gâtinais, prévenu au dernier moment de l'absence de ses joueurs, a immédiatement informé Paron de son impossibilité de se rendre au match,
- Donne ce match à jouer le mercredi 18 décembre 2024 à 15h00.

### **Match 29824988 du 6.12.2024 Sens FC 2 – Sens Jeunesse 1 U13 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sens Jeunesse, via leur messagerie officielle, expliquant qu'un bug informatique les a trompés dans la programmation du match.
- Fait preuve de mansuétude, compte tenu des nombreux dysfonctionnements informatiques et reprogramme le match samedi 14 décembre à 11h30.

### **Match 29831143 du 7.12. 2024 Avallon 2 – UF Tonnerrois 1 U18 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Avallon en date du 6 décembre 2024 indiquant faire forfait pour la rencontre du 7.12.2024 contre l'UF Tonnerrois,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Avallon 2 au bénéfice de l'équipe UF Tonnerrois 1
- Score : Avallon 2 = 0 but, - 1 point – UF Tonnerrois 1 = 3 buts, 3 points,
- Amende de 30€ pour forfait déclaré jeunes au club d'Avallon (amende 6.11).

## Réserve

### **Match 28884926 du 8.12. 2024 St Denis Les Sens 2 - Jeunesse Sénonaise 2 Départemental 3 Gp A**

La commission,

- Prend note de la réserve du club de St Denis Les Sens,
- Constate que cette réserve n'a pas été confirmée.

*Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.*

### **Match 28884925 du 17.11. 2024 Sens FP 2 - Gâtinais 1 Départemental 3 Gp A**

La commission,

- Prend note des courriels du club de Sens FP, via leur messagerie officielle, en date des 26 et 29 novembre 2024,
- Prend acte de la demande d'évocation du club de Sens FP libellé ainsi : « *je soussigne Bouyalig Bidal capitaine des francos portugais demande une evocation sur ce match sur la qualification et participation d'un joueur non identifie sur la feuille de match .* »
- Demande au club de Sens FP plus de précision sur leur demande d'évocation (nom du joueur qui aurait participé ou tout autre renseignement qui justifie leur requête) pour lundi 16 décembre 2024 dernier délai.

## **FMI**

### **Match 29825845 du 07.12.2024 Champigny 1 – Gâtinais 1 U13 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Champigny,
- Demande aux clubs de Champigny et Gâtinais de fournir le score de la rencontre pour lundi 16 décembre 2024,
- Rappelle aux clubs de remplir correctement les feuilles de matchs papier.

### **Match 29831037 du 07.12.2024 Varennes 1 – Ent. Chablis/Serein 1 U18 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Varennes,
- Demande aux clubs de Varennes et Chablis de fournir le score de la rencontre, pour lundi 16 décembre 2024,
- Rappelle aux clubs de remplir correctement les feuilles de matchs papier.

### **Match 29824973 du 07.12.2024 Auxerre SC 1 – Appoigny 1 U13 Départemental 1**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Auxerre SC,
- Enregistre le score : Auxerre SC 1 = 6 – Appoigny 1 = 2

### **Match 29825004 du 07.12.2024 Cerisiers 1 – Sens FP 1 U13 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Cerisiers,
- Enregistre le score : Cerisiers 1 = 8 – Sens FP 1 = 2

### **Match 29825005 du 07.12.2024 St Julien 1 – Sens FC 1 U13 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Julien,
- Enregistre le score : St Julien 1 = 0 – Sens FC 1 = 22

### **Match 29825091 du 07.12.2024 AJ Auxerre 3 – Monéteau 1 U13 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de l'AJ Auxerre
- Enregistre le score : AJ Auxerre 3 = 5 – Monéteau 1 = 1

**Match 29825279 du 07.12.2024 Magny 1 – Ravières 1 U13 Départemental 2 Gp D**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Magny,
- Enregistre le score : Magny 1 = 1 – Ravières 1 = 4

**Match 29825281 du 07.12.2024 UF Tonnerrois 1 – AFCO/ECN 1 U13 Départemental 2 Gp D**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Tonnerre,
- Enregistre le score : UF Tonnerrois 1 = 8 – AFCO/ECN 1 = 2

**Match 29825297 du 07.12.2024 Stade Auxerrois 2 – St Georges 1 U13 Départemental 2 Gp E**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club du Stade Auxerrois,
- Enregistre le score : Stade Auxerrois 2 = 3 – St Georges 1 = 1

*Monsieur Mickaël ROMOJARO n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.*

**Match 29825350 du 07.12.2024 Gâtinais 2 – Champigny 2 U13 Départemental 3 Gp A**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Gâtinais
- Enregistre le score : Gâtinais 2 = 0 – Champigny 2 = 9

**Match 29825366 du 07.12.2024 Jeunesse Sénonaise 3 – Paron 4 U13 Départemental 3 Gp B**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Sens Jeunesse,
- Enregistre le score : Sens Jeunesse 3 = 3 – Paron 4 = 1

**Match 29825896 du 07.12.2024 Coulanges 1 – Auxerre SC 3 U13 Départemental 3 Gp D**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Coulanges,
- Enregistre le score : Coulanges 1 = 5 – Auxerre SC 3 = 2

**Match 29825895 du 07.12.2024 St Georges 2 – Champs sur Yonne 2 U13 Départemental 3 Gp D**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Georges,
- Enregistre le score : St Georges 2 = 6 – Champs sur Yonne 2 = 2

**Match 29825424 du 07.12.2024 Courson 1 – Stade Auxerrois 3 U13 Départemental 3 Gp E**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Courson,
- Enregistre le score : Courson 1 = 0 – Stade Auxerrois 1 = 10

*Monsieur Mickaël ROMOJARO n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.*

**Match 29825425 du 07.12.2024 Asquins Montillot Vermenton 1 – Rosoirs 1 U13 Départemental 3 Gp**

**E**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Asquins Montillot,
- Enregistre le score : Asquins Montillot Vermenton 1 = 0 – Rosoirs 1 = 18

**Match 29825426 du 07.12.2024 Champs sur Yonne 1 – Quarré St Germain U13 Départemental 3 Gp E**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Champs sur Yonne,
- Enregistre le score : Champs sur Yonne 1 = 1 – Quarré St Germain 1 = 2

**Match 29845533 du 07.12.2024 St Sauveur 1 – Entente Toucy/Champ. U13 Départemental 3 Gp F**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Sauveur,
- Enregistre le score : St Sauveur 1 = 5 – Entente Toucy/Champ. 1 = 3

**Match 29845532 du 07.12.2024 Charny 1 – Aillant 2 U13 Départemental 3 Gp E**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Charny,
- Enregistre le score : Charny 1 = 3 – Aillant 2 = 7

**Match 29845706 du 07.12.2024 Chablis 2 – Tanlay 1 U13 Départemental 3 Gp G**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Chablis,
- Enregistre le score : Chablis 2 = 0 – Tanlay 1 = 10

**Match 29845704 du 07.12.2024 Ent. USV/Fjep Flogny 1 – ECN 2 U13 Départemental 3 Gp G**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Varennes,
- Enregistre le score : USV/FJEP Flogny 1 = 6 – ECN 2 = 5

**Match 29845548 du 07.12.2024 Venoy St Bris 1 – Héry 2 U13 Départemental 3 Gp H**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Venoy,
- Enregistre le score : Venoy St Bris 1 = 3 – Héry 2 = 5

**Match 29845547 du 07.12.2024 Charbuy Fleury 1 – Charmoy 1 U13 Départemental 3 Gp H**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Charbuy Fleury,
- Enregistre le score : Charbuy Fleury 1 = 3 – Charmoy 1 = 2

**Match 29845546 du 07.12.2024 Monéteau 2 – Gurgy 1 U13 Départemental 3 Gp H**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Monéteau,
- Enregistre le score : Monéteau 2 = 3 – Gurgy 1 = 7

**Match 29805880 du 07.12.2024 Cerisiers 1 – Sens FP 1 U15 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Cerisiers,
- Enregistre le score : Cerisiers 1 = 8 – Sens FP 1 = 2

**Match 29805895 du 07.12.2024 Appoigny 1 – Aillant 1 U15 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Appoigny,
- Enregistre le score : Appoigny 1 = 2 – Aillant 1 = 2

**Match 29805942 du 07.12.2024 Charbuy Fleury/Chevannes 2 – Joigny 2 U15 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Charbuy Fleury,
- Enregistre le score : Charbuy Fleury/Chevannes 2 = 3 – Joigny 2 = 0

**Match 29805943 du 07.12.2024 St Georges 1 – Gj Armançon 1 U15 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Georges
- Enregistre le score : St Georges 1 = 16 – Gj Armançon 1 = 0

**Match 29805585 du 07.12.2024 Avallon/ECN 1 – Stade Auxerrois 2 U15 Départemental 2 Gp D**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Avallon,
- Enregistre le score : Avallon/ECN 1 = 7 – Stade Auxerrois 2 = 2

*Monsieur Mickaël ROMOJARO n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.*

**Match 29805584 du 07.12.2024 Ent. USV/AFCO/ECN 1 – Champs S/Yonne 1 U15 Départemental 2 Gp D**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Vermenton,
- Enregistre le score : Ent. USV/AFCO/ECN 1 = 1 – Champs S/Yonne 1 = 1

**Match 29805910 du 07.12.2024 Entente Florentinois 1 – Chablis 1 U15 Départemental 2 Gp E**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de l'Entente du Florentinois,
- Enregistre le score : Entente Florentinois 1 = 5 – Chablis 1 = 1

*Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.*

**Match 29805926 du 07.12.2024 Ent. Diges Pourrain/Toucy 1 – Charbuy Fleury 1 U15 Départemental 2 Gp F**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Diges Pourrain,
- Enregistre le score : Ent. Diges Pourrain/Toucy 1 = 1 – Charbuy Fleury 1 = 4

**Match 29830630 du 07.12.2024 Entente Florentinois 1 – AFCO/ECN 1 U18 Départemental 1**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de l'Entente du Florentinois,
- Enregistre le score : Entente Florentinois 1 = 4 – AFCO/ECN 1 = 1

*Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.*

**Match 29830631 du 07.12.2024 Appoigny 1 – Fontaine/Sens FP 1 U18 Départemental 1**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Appoigny,
- Enregistre le score : Appoigny 1 = 5 – Fontaine/Sens FP 1 = 1

**Match 29830687 du 07.12.2024 Aillant 1 – Charny 1 U18 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Aillant,
- Enregistre le score : Aillant 1 = 3 – Charny 1 = 3

**Match 298030686 du 07.12.2024 Ent. Courson/Toucy 1 – Appoigny 2 U18 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Courson,
- Enregistre le score : Ent. Courson/Toucy 1 = 0 – Appoigny 2 = 1

**Match 29830689 du 07.12.2024 Ent.Toucy/ Saints 1 – Auxerre SC 1 U18 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Toucy,
- Enregistre le score : Ent.Toucy /Saints 1 = 3 – Auxerre SC 1 = 5

**Match 29831104 du 07.12.2024 Champs sur Yonne 1 – Héry 1 U18 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Champs sur Yonne,
- Enregistre le score : Champs sur Yonne 1 = 5 – Héry 1 = 1

**Match 29805926 du 07.12.2024 Auxerre SC 2 – Serein HV 1 Départemental 3 Gp C**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Auxerre SC,
- Enregistre le score : Auxerre SC 2 = 4 – Serein HV 1 = 0

**Match 29159612 du 08.12.2024 Aillant 1 – Sens FC 1 Départemental Féminin à 8**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Aillant,
- Enregistre le score : Aillant 1 = 0 – Sens FC 1 = 14

**Match 29159615 du 08.12.2024 Chéu 1 – Champigny 1 Départemental Féminin à 8**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Chéu,
- Enregistre le score : Chéu 1 = 0 – Champigny 1 = 11

**Match 29159613 du 08.12.2024 Brienon 1 – ECN 1 Départemental Féminin à 8**

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Chéu
- Enregistre le score : Brienon 1 = 0 – ECN 1 = 2

## **Feuilles de matchs manquantes**

**Match 29845699 du 09.11.2024 Avallon ECN 3 – Chablis 2 U13 Départemental 3 Gp G**

La commission,

- Demande au club d'Avallon de transmettre la feuille de match papier, et ce pour lundi 16 décembre 2024, date impérative.
- Amende de 30€ au club d'Avallon (amende 5.25) pour non-envoi de feuille de match papier / FMI.

**Match 29825368 du 30.11.2024 Sens Jeunesse 2 – St Clément 1 U13 Départemental 3 Gp B**

La commission,

- Prend note des courriels des clubs de Sens Jeunesse et Onze St Clément indiquant que la rencontre n'a pas eu lieu.
- Reprogramme la rencontre le 14 décembre 2024 à 11h30.
- Annule l'amende de 30€ au club de Sens Jeunesse pour non-envoi de feuille de match papier,
- Rappelle aux clubs que le District doit être prévenu pour tout match annulé ou reporté.

**Match 29830690 du 30.11.2024 Charny 1 – Auxerre SC 1 U18 Départemental 2 Gp A**

La commission,

- Prend note des courriels de Monsieur Abdelfattah CHIHI, arbitre de la rencontre, de Monsieur Eric Coquet et du club de Charny,
- Réitère sa demande aux clubs d'envoyer une feuille de match papier pour lundi 16 décembre, dernier délai.

**Match 29825090 du 7.12.2024 Appoigny 2 – Entente Florentinois 1 U13 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Demande au club d'Appoigny de transmettre la feuille de match papier, et ce pour lundi 16 décembre 2024, date impérative.
- Amende de 30€ au club d'Appoigny (amende 5.25) pour non-envoi de feuille de match papier / FMI.

*Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.*

**Match 29805909 du 7.12.2024 Ravières 1 – Monéteau 1 U15 Départemental 2 Gp E**

La commission,

- Demande au club de Ravières de transmettre la feuille de match papier, et ce pour lundi 16 décembre 2024, date impérative.
- Amende de 30€ au club de Ravières (amende 5.25) pour non-envoi de feuille de match papier / FMI.

**Match 29830743 du 7.12.2024 Sens FP 1 – Paron 3 U18 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Demande au club de Sens FP de transmettre la feuille de match papier, et ce pour lundi 16 décembre 2024, date impérative.
- Amende de 30€ au club de Sens FP (amende 5.25) pour non-envoi de feuille de match papier / FMI.

## Homologation de tournois

La commission, en lien avec la commission technique, homologue les tournois suivants :

- Jeunesse Sénonaise : tournoi futsal U9 et U15 le 5 janvier 2025
- St Georges : tournoi futsal U11 et U13 les 1<sup>er</sup> et 2 février 2025

## Divers

### **Match 29825349 du 7.12.2024 Pont sur Yonne 1 – Paron 3 U13 Départemental 3 Gp A**

La commission,

- Prend note des courriels, via leurs adresses officielles, des clubs de Pont sur Yonne et Paron mentionnant l'erreur de score indiqué sur la feuille de match,
- Rectifie le score : Pont sur Yonne : 2 / Paron : 5

### **Match 28949620 du 15.12.2024 Gurgy 2 – Magny 2 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Magny, via leur adresse officielle, demandant des précisions sur les joueurs qualifiés sur ce match remis,
- Rappelle que selon l'article 16 des Règlements Généraux :  
« 5. La date réelle de la rencontre sera prise en considération pour toutes les dispositions relatives à la qualification des joueurs et à l'application des sanctions. »

**Fin de la réunion : 19h30.**

**Le Président de séance,**

**SCHMINKE Didier**

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».*